

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE COIN DES PETITES SOURIS LIMITEE	Numéro de permis 412021	Date d'inspection Le 15 avril 2024	
Nom de l'établissement Le coin des petites souris		Numéro de téléphone (506) 523-7477	
Adresse 9573 rue Main Richibucto NB E4W 4C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	16 janv. 2024	12 avr. 2024
Commentaires : L'exploitante a envoyé une copie d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide au mentor en assurance de la qualité par courriel. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	16 janv. 2024	12 avr. 2024
Commentaires : L'exploitante a envoyé une copie d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide au mentor en assurance de la qualité par courriel. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La mentor en assurance de la qualité ne s'est pas présentée sur les lieux. Une visite sera effectuée à un temps ultérieur.

original signé par  
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 avril 2024

Date

original signé par  
Marie-Josée Johnson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 avril 2024

Date